



Entretien avec Marion Slitine, du collectif Ma'an pour les artistes de Gaza

Description

Alors que la France vient de suspendre pour les artistes gazaouis la possibilité de candidater au programme PAUSE (programme d'accueil des artistes en exil), l'Agence Média Palestine s'est entretenue avec Marion Slitine, chargée de recherche au CNRS et fondatrice du collectif Ma'an (Ensemble pour les artistes de Gaza), qui accompagne plusieurs de ces artistes.

Par l'Agence Média Palestine, le 3 février 2026



Le Collectif [Ma'an](#) (Ensemble pour les artistes de Gaza) a été fondé en octobre 2023 par un ensemble d'artistes, de chercheur-euses et travailleur-euses de la culture pour soutenir l'accueil d'artistes gazaoui-es, dans le cadre de résidences dans des structures universitaires ou culturelles en France. Nous sommes co-commissaires, avec Elias Sanbar, de l'exposition "Ce que la Palestine fait au monde", qui célèbre la scène artistique palestinienne à l'Institut de Monde Arabe (IMA), nous explique Marion Slitine.

Elle était ouverte depuis 5 mois lorsque le génocide a débuté à Gaza. Plusieurs des artistes présents au sein même de l'exposition vivaient à Gaza. L'un d'eux, Mohamed Sami Qreiqe, a été assassiné en novembre 2023 lors du bombardement de l'hôpital Al-

Ahli.â?•

â??Tous-tes les artistes ont perdu leurs maisons, leurs ateliers, des annÃ©es de crÃ©ation, des membres de leurs familles et parfois mÃªme, la vie. C'â??est en rÃ©ponse Ã un appel de leur part que nous avons crÃ©Ã© le rÃ©seau Maâ??an, pour organiser des rÃ©sidences artistiques en France et leur permettre une mise Ã l'abri temporaire.â?•

Les conditions d'â??un accueil digne

â??Nous insistons sur l'â??aspect digne et temporaire de l'â??accueil car c'â??est une demande des artistes avec lequel-les nous travaillons. Il est important pour elles et eux d'â??Ãatre accueilli-es en tant que professionnel-les, car le visa talent ou Ã©tudiant-e Ã©vite de passer par la case rÃ©fugiÃ© et permet donc un retour, quand le statut de rÃ©fugiÃ© empÃªche thÃ©oriquement de retourner pendant 10 ans. Nous ne voulons pas participer au nettoyage ethnique voulu par IsraÃ«l en proposant un accueil sans possibilitÃ© de retour.â?•

L'â??objectif de Maâ??an est donc d'â??abord d'â??apporter un soutien professionnel, artistique, logistique et financier pour cet accueil temporaire. Ã travers des visas Ã©tudiants ou le programme PAUSE (Programme d'â??Accueil d'â??Urgence des Scientifiques et des artistes en Exil), le collectif a accompagnÃ© plus de 55 dossiers d'â??artistes et de chercheur-es.

Ã« Nous les accompagnons dans la recherche de fonds, mais aussi dans le montage de leurs dossiers, la mise en page de leurs portfolios, etc. Ã Gaza, dans le contexte qu'â??on connaÃ®t, les artistes n'â??ont pas nÃ©cessairement l'â??espace mental pour penser leur projet de rÃ©sidence. Notre rÃªle est de les accompagner, et de les mettre en lien avec les structures qui pourraient les accueillir.â?•

â??Ensuite, nous organisons des [levÃ©es de fonds](#) pour financer cet accueil. Ce sont des programmes qui garantissent une bourse dans le cas du visa Ã©tudiant, et un salaire dans le cas du programme PAUSE, et les dossiers ne sont recevables que s'â??ils sont d'Ã©jÃ en partie financÃ©s. L'Ã© aussi, nous mettons Ã profit notre rÃ©seau. Notre collectif a Ã©tÃ© soutenu au dÃ©but par l'â??IMA, et il est d'Ã©sormais marrainÃ© par Agnes B.â?•

â??Enfin, Maâ??an participe Ã la recherche d'â??un logement appropriÃ© pour l'â??artiste en rÃ©sidence et sa famille en mobilisant des mairies, des rÃ©seaux de solidaritÃ©, des bailleurs sociaux, des collectivitÃ©s locales, etc. Et une fois l'â??artiste sur place, nous travaillons ensemble Ã leur donner de la visibilitÃ© et Ã les prÃ©senter sur la scÃ¨ne artistique franÃ§aise et internationaleâ?•

â??Ces conditions permettent un accueil digne des artistes. Ils et elles sont nos pairs, nos collÃ¨gues, et c'â??est Ã leur demande que nous travaillons Ã trouver des rÃ©sidences temporaires pour elles et eux. Beaucoup souhaitent retourner Ã Gaza, ils et elles demandent avant tout un espace pour se reconstruire avant de reconstruire la Palestine de demain.â?•

Le programme PAUSE suspendu pour les Gazaoui-es

â??Or, 29 de ces dossiers, des laurÃ©ats PAUSE et des Ã©tudiant-es, sont actuellement bloquÃ©s. Certains le sont par IsraÃ«l, d'â??autres par la Jordanie qui prÃ©texte ne pas vouloir participer au vidage de Gaza, mais Ã©galement par la France qui impose des contrÃªles renforcÃ©s en â??e-rÃ©putationâ??, une punition collective imposÃ©e aux Palestinien-nes Ã la suite d'â??un seul cas, qui

ne relevait même pas du programme PAUSE. Par ailleurs, ces vérifications en e-réputation ne sont tout simplement pas faites, et donc les dossiers n'avancent pas. Nous avons des lauréats qui sont bloqués depuis un an et demi.â

â? Nous attendions depuis novembre dernier les résultats pour 21 candidat-es. En janvier, les structures ont été informées par mail que les candidat-es sans familles ni enfants étaient lauréats Pause, mais sans garantie de leur évacuation. Une formulation assez étrange expliquant que ces personnes n'étaient pas officiellement lauréats mais qu'elles avaient été désignées comme telles par le comité artistique et scientifique de PAUSE. Mais que tant que la France ne pouvait pas faire d'évacuation, ils et elles ne seraient pas déclarés lauréats officiellement!â

â? Enfin, le prochain appel de PAUSE exclut, tout simplement, les chercheur-euses et artistes de Gaza. Je rappelle que ce programme est spécifiquement destiné aux professionnel-les en situation de danger. La raison invoquée par la France, l'impossibilité de procéder à des évacuations, ne tient pas car d'autres pays européens ont réussi à le faire. Et certains artistes dont le dossier est bloqué ne sont même plus à Gaza : la France bloque leur arrivée depuis l'Égypte, et même pour deux cas en Europe, l'un en Espagne et l'autre en Italie. La France ne délivre pas de visas à ces lauréats Pause depuis des mois.â

â? Après cette annonce, Jean-Noël Barrot a répondu à une question au gouvernement à propos de la réouverture de Rafah, qui pourrait permettre de revoir cette décision. Mais je ne place aucun espoir en cette soi-disant réouverture. D'ailleurs parce qu'elle n'est qu'une peau de chagrin, ne concernera probablement pas plus de 100 ou 150 personnes par jour, ensuite parce que l'obtention de visas depuis l'Égypte est tout aussi difficile.

â? Le problème se situe parfois au-delà du poste diplomatique sur place, c'est une contradiction de diplomatie française. Il s'agit d'un blocage au plus haut niveau, et qui entre en contradiction avec le droit international. L'exclusion d'une population du programme PAUSE est un acte discriminatoire injuste, anticonstitutionnel voire illégal, et interdit dans ce dispositif.â

Une décision raciste

â? Par cette décision, l'État français ne respecte pas le droit international et son obligation de protéger les peuples en danger. Elle relève plus largement d'un racisme anti-palestinien, lui-même reflet d'un islamophobie et de l'infusion généralisée des idées de l'extrême-droite. Elle augure un avenir extrêmement sombre en France.â

â? Nous parlons ici d'artistes et de chercheur-euses confirmés. Non pas que nous ne nous soucions pas des autres, simplement, pour ces artistes, il existe un dispositif et nous avons le réseau nécessaire pour rassembler les conditions qu'il faut. Le programme PAUSE existe précisément à destination d'artistes et de chercheur-euses en danger, et tout ce que nous voulons, c'est qu'il soit utilisé.â

â? Mais même dans cette situation, le gouvernement n'assume pas ses responsabilités. Alors que pour l'accueil d'artistes ukrainien-nes, afghan-es ou syrien-nes, des moyens conséquents avaient été mobilisés, ce n'est pas le cas pour les Palestinien-nes. C'est ce à quoi nous essayons de palier, et c'est également ce que nous dénonçons à travers des plaidoyers.

« Ces artistes sont des témoins, et c'est ce titre qu'ils et elles sont bloqués par Israël, pour qu'ils et elles ne puissent pas témoigner sur les horreurs commises par l'armée israélienne à Gaza. »

« Si un tel programme est suspendu pour les Palestiniens en plein génocide, c'est un préjudice catastrophique pour les conditions d'accueil en général en France. »

[Suivez l'actualité de Man](#)

[Participez à la cagnotte en ligne](#)

date créée

2026/02/03